



Présentation de la Formation Administrative

C'est un cadre administratif fédéral, il encadre un club, un comité départemental ou une ligue

La complexité des tâches administratives et comptables liée à l'encadrement des associations sportives nécessite des compétences indispensables au bon fonctionnement des structures.

Cette formation a pour vocation d'identifier les exigences liées à la fonction et de proposer des contenus adaptés aux besoins spécifiques des fonctions administratives fédérales.

Publics visés

- Les présidents d'associations
- Les secrétaires d'associations
- Les trésoriers d'associations
- Les éducateurs de la FFSC souhaitant approfondir leurs connaissances
- Les licenciés souhaitant intégrer un encadrement administratif

Les Objectifs de Formation

**Acquérir les connaissances fondamentales de la fonction de Dirigeant
Identifier les partenaires institutionnels et associatifs**

Pré-requis de Formation

- Etre Licencié au sein d'un Comité Français de la FFSCDA
- Occuper dans la mesure du possible des fonctions administratives

Organisation des UF

3 UF transversales portant sur des compétences transférables
3 UF portant sur l'aspect spécifique de chacune des fonctions

Contenu des UF

| | |
|-------------|---|
| UF 1 | Connaître la législation sportive, fédérale et administrative |
| UF 3 | Etre capable d'identifier les différents champs de compétences entre les partenaires institutionnels. |
| UF4 | Comment faire reconnaître son association ? |
| UF 5 | Identifier les sources de financement et les demander . |

Modalités organisationnelles

Le volume horaire de la formation de BFA est de 8 heures. Les frais d'inscription sont de 50 euros à l'ordre de la Ligue des Sports de contact de la région concernée.